

Les bourses Charles de Gaulle

Construisez un projet de mobilité avec le Royaume-Uni

Donnez des ailes à **vos lycéens de 17-19 ans** en leur offrant une mobilité individuelle ou par petits groupes d'élèves. Une visite d'étude de 15 jours, encadrée par les établissements partenaires, leur permettra de vivre une expérience unique. **Financez ces projets de visites avec une bourse Charles de Gaulle de 5 000€.**

Si vous travaillez **en partenariat sur un projet commun** avec un établissement scolaire au Royaume-Uni, vous êtes éligible pour une candidature aux bourses Charles de Gaulle. Vos élèves seront au top pour leur Bac. **Découvrez comment postuler au verso.**

Le projet Charles de Gaulle de Sonia



Pour poursuivre le travail mené dans son établissement en partenariat avec une école britannique, Sonia a choisi d'effectuer des recherches sur le commerce équitable au Royaume-Uni, dans une perspective comparative avec la France.

Outre un inventaire des produits issus du commerce équitable vendus au Royaume-Uni, Sonia a réalisé une enquête auprès des élèves de son établissement d'accueil et des clients de supermarchés dans l'optique de découvrir le degré de connaissance et d'intérêt des Britanniques pour les produits issus du commerce équitable.

Pendant son séjour au Royaume-Uni, Sonia a également participé à des cours dans son établissement d'accueil, ce qui lui a énormément appris sur le fonctionnement du système éducatif britannique.

En plus d'offrir à Sonia l'opportunité de conduire une recherche approfondie sur un sujet qui la passionnait, la visite d'étude lui a permis de progresser de façon remarquable en anglais. En outre, elle a pu développer ses techniques de recherche et de rédaction de rapports. A son retour en France, tous les camarades de Sonia ont bénéficié de ses recherches lors de sa présentation avec diapos, photos et enregistrements à l'appui !

Le projet Charles de Gaulle de Lewis



Lewis a décidé de comparer les systèmes éducatifs dans les deux pays et s'est notamment intéressé à l'examen du baccalauréat en France.

Grace au travail préliminaire mené avec l'ensemble de sa classe et encadré par ses professeurs, Lewis s'est familiarisé avec le système français du baccalauréat, ses différentes filières et les coefficients correspondant affectés à chaque matière. Lors de sa visite d'étude en France, il a recueilli les opinions d'élèves et d'enseignants impliqués dans l'organisation du bac. Afin d'établir une comparaison, il a également décidé d'interviewer des élèves anglais, pour connaître leur opinion sur le système éducatif français.

En fin de compte, les recherches de Lewis ont remis en question quelques idées reçues des deux côtés de la Manche et son travail a enrichi et poursuivi le projet mené en profondeur tout au long de l'année par les équipes pédagogiques dans les deux établissements partenaires.

A qui cette bourse s'adresse-t-elle ?

Les lycées qui sont déjà en partenariat avec un établissement britannique peuvent bénéficier d'un financement pour **l'organisation de visites d'étude réciproques pour les 17-19 ans**.

Les lycées professionnels et les CPGE sont également éligibles aux bourses du fonds Charles de Gaulle.

Si vous n'avez pas encore à ce stade de partenaire au Royaume-Uni, contactez la DAREIC de votre académie :
<http://eduscol.education.fr/cid45734/adresses-des-dareic.html>

Vous pouvez aussi vous rendre sur la plateforme Schools Online pour trouver par vous-même un établissement partenaire au Royaume-Uni :
schoolsonline.britishcouncil.org/home/region/france

Quel est le financement proposé ?

Une bourse de 5 000 £ par établissement * pour encourager la mobilité individuelle (ou par petits groupes) de jeunes entre 17 et 19 ans et financer des visites d'étude réciproques de deux semaines.

Si la mobilité de collective intéresse également votre lycée (ainsi que votre établissement partenaire britannique) vous pouvez simultanément postuler à la bourse Lefèvre. De cette manière, chaque établissement pourra bénéficier de 10 000 £ au total pour le même projet d'établissement qui réunit les objectifs éducatifs de l'ensemble de vos lycéens.

Postulez avant **le 11 novembre 2014**.

* En France, les bourses sont versées en euros et représentent l'équivalent de 5 000 £ selon le taux de change en vigueur.

Quels sont les critères de sélection ?

- Le projet de mobilité individuelle des élèves doit s'inscrire dans la dynamique du **projet commun déjà porté par les équipes pédagogiques** des établissements partenaires.
- La thématique choisie par les lycéens pour leur visite d'étude doit être **en lien avec le programme scolaire** et s'appuyer sur projet commun mené entre les deux établissements partenaires.
- **Trois élèves au moins** par établissement doivent être impliqués dans le projet. Dans certains cas, il est possible d'envisager des projets impliquant jusqu'à dix élèves. Les visites d'études peuvent se dérouler individuellement ou en petits groupes.
- L'encadrement des élèves pendant leurs 15 jours de mobilité doit être **assuré réciproquement par les établissements partenaires**.
- Les élèves en mobilité doivent s'engager à **produire un rapport de visite d'étude** pour valider leur expérience. Ce rapport sera un document d'appui pour le projet commun mené entre établissements partenaires.



Comment postuler ?

Vous trouverez tous les documents d'information et les formulaires de candidatures à télécharger sur schoolsonline.britishcouncil.org/charles-degaulle-and-lefevre-trust

et sur Eduscol <http://eduscol.education.fr/cid71532/bourses-lefevre-et-charles-de-gaulle.html>

La prochaine phase de candidature se clôture le **11 novembre 2014**.

Pour plus d'informations

Charles de Gaulle: charlesdegaulle.trust@britishcouncil.org

Lefèvre Trust: lefevre.trust@britishcouncil.org